

Grille des moments forts du parcours éducatif familial: légende

Le parcours éducatif est jalonné d'étapes clés de décision: en 6^{ème}, en 2^{nde} et lors du passage en Etudes Supérieures. Cette grille, élaborée à partir de l'expérience de professionnels issus du milieu de l'éducation, de la mobilité internationale et représentants de parents d'élèves, met en lien scolarité et cursus d'expatriation. Elle est une proposition d'appui à la réflexion des collaborateurs expatriés et de leur famille en ce qui concerne leur projet éducatif familial.

A) Le parcours éducatif

1) La temporalité scolaire (abscisses)

- a) L'année est partagée en 4 trimestres: de Septembre à Novembre, de Décembre à Février, de Mars à Mai, de Juin à Août (vacances scolaires).
- b) Le parcours éducatif étudié s'étend du CM2 à la 1^{ère} année d'études supérieures, l'élémentaire et le primaire ne posant pas de problèmes de décision et la famille n'interférant plus dans les choix de l'enfant à partir de sa deuxième année d'études supérieures.

2) Les domaines de décision (ordonnées)

- a) Inscriptions
 - lycée public ou privé
 - établissement post-bac
- b) Orientation
 - Système éducatif
 - Filière suivie au lycée
 - Etudes post-bac
- c) Langues: LV1, LV2, langues anciennes, et poursuite des langues choisies au lycée.
- d) Pratique: logement.
- e) Préparation au BAC

3) Le processus de décision (variables)

Ce processus est partagé en trois périodes: une étape de recherche d'information, une étape de réflexion et de discussion au sein de la famille, une échéance administrative et une décision finale.



B) Le parcours en expatriation

La deuxième partie de la grille doit être « coulissée » selon la position du collaborateur expatrié dans son cursus d'expatriation (en projet, en cours ou prolongation du contrat) et le stade de scolarité de ses enfants. Ce mouvement permet d'améliorer la cohérence entre les deux parcours.



